


ADULLACT

*Association des Développeurs et des Utilisateurs de **Logiciels Libres**
pour les **Administrations** et les **Collectivités** Territoriales*

Assemblée Générale Extraordinaire

ADULLACT

Compte rendu de séance du 25 juin 2020

En Visio-Conférence

soit

Un document de 7 pages

incluant le compte-rendu (jusqu'à la page 5)

et

ses annexes (pages 5 à 7)

diffusion :

aux représentants des collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'État, des établissements publics de santé et assimilés, des associations, des établissements d'enseignement, et des entreprises, ainsi qu'aux personnes physiques adhérentes de l'association

ORDRE DU JOUR

1. Report du renouvellement des membres du Conseil d'Administration

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des correspondants présents

Annexe 1 bis : Liste des membres représentés

Annexe 1 ter : Liste des correspondants invités

PRÉAMBULE

14h06 – Le décompte des membres ayant émargé et des pouvoirs ayant été transmis préalablement à la séance permet de constater que **68 membres sont présents et 41 sont représentés, soit au total 109 voix : le quorum étant situé à 89 voix, soit un quart des 354 membres à jour de cotisation, les conditions sont réunies pour que l'Assemblée Générale délibère valablement.**

Pour animer cette séance, **M. François ELIE** est accompagné de **M. Pascal KUCZYNSKI**, Délégué Général de l'ADULLACT.

Mme Laetitia BOYER est nommée secrétaire de séance.

M. Pascal KUCZYNSKI, Délégué Général de l'ADULLACT, prononce un mot de bienvenue à l'attention des membres présents et les remercie chaleureusement pour leur participation. Il énonce l'ordre du jour aux adhérents présents et donne la parole à **M. François ELIE**, Président de l'ADULLACT.

Conformément à l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, cette Assemblée Générale Extraordinaire se tient en visio-conférence.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire est enregistrée et restera disponible 4 mois (fin octobre 2020)¹.

REPORT DU RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

14h09 – **M. François ELIE** souhaite la bienvenue aux participants cette assemblée Générale Extraordinaire.

M. François ELIE remercie Arawa pour son soutien technique.

M. François ELIE explique qu'en raison du report du 2^e tour des élections municipales, deux choix étaient possibles : maintenir le renouvellement et risquer de ne pas avoir de représentants de communes ni d'EPCI en particulier, ou bien prolonger d'un an le Conseil d'Administration actuel afin d'élire un nouveau Conseil d'Administration sereinement.

M. François ELIE précise qu'il ne s'agit en aucun cas de modification de statuts, mais simplement d'un report afin d'assurer le renouvellement du Conseil d'Administration de l'Adullact dans de meilleures conditions.

M. François ELIE demande à l'Assemblée s'il y a des remarques ou des questions.

Aucun membre de l'Assemblée ne s'y opposant, **M. François ELIE** propose à tous les membres présents de procéder au vote du report de renouvellement de leurs représentants au Conseil d'Administration.

M. François ELIE explique qu'un système de vote en ligne a été mis en place. Un comptage sera effectué à la suite du vote pour intégrer les pouvoirs.

14h16 – vote : approuvé à la majorité (5 abstentions)

1 <https://www.youtube.com/watch?v=C7G3kuO9J40>

14h17 - Le Président remercie l'Assemblée pour sa participation, avant de clôturer l'Assemblée Générale Extraordinaire.

François ELIE
Président de l'ADULLACT

Laetitia BOYER
Secrétaire de séance

ANNEXE 1 : Liste des correspondants membres présents

- 1 François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 2 Christelle GRENIER, CA Valence Romans Agglo
- 3 Adrien LOYAT, CIG Petite Couronne
- 4 Samuel BONNEAUD, Clermont Auvergne Métropole
- 5 Ghislain PONGY, Communauté d'Agglomération d'Alès
- 6 Frédéric BEVIA, Conseil Départemental de la Gironde
- 7 Mathieu GAVET, Conseil Départemental de l'Ain
- 8 Stéphane NORGEOT, Conseil Départemental des Côtes d'Armor
- 9 Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- 10 Alain MERCIER, Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- 11 Didier GALLAND, Communauté d'Agglomération du Puy en Velay
- 12 Patrick GOVINDIN, CCAS de Saint Louis
- 13 Armand STEIGER, Ville de Savigny sur Orge
- 14 Stéphanie CAUSSE, Centre de Gestion de la Haute-Garonne
- 15 Richard MORO, COGITIS
- 16 Anne GLOCK, Communauté de Communes Sauer- Pechelbronn
- 17 Pascale LE THUAUT, Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine
- 18 Hubert CAHEN, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- 19 Emmanuel VIVE, ADICO
- 20 Cédric MACAUD, e-Collectivités Vendée
- 21 Christophe DUBREUIL, GIP Recia
- 22 Daniel COISSARD, GIP Maximilien
- 23 Stéphane Collet, DINUM
- 24 Jean-François MARTEL, Ville d'Albi
- 25 François RAYNAUD, Ville d'Arles
- 26 Jean-Claude LAFONT, Mairie de Lettret
- 27 Hélène REIGNER-CHOMETTE, Mairie de Limoges
- 28 Martine CHARASBOUSKA, Ville de Marseille
- 29 Sébastien SAUNIER, Mairie de Mions
- 30 Hervé GROS, Ville de Pertuis
- 31 Jean-Claude HUSSON, Ville de Saint Arnoult en Yvelynes
- 32 Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 33 Philippe EYRAUD, Mairie de Mont de Marsan
- 34 Armand STEIGER, Ville de Savigny sur Orge
- 35 Stéphane CLERCQ, Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
- 36 Bruno LAURET, Conseil Régional de la Réunion
- 37 Aurélie SCHMITT, Métropole Rouen Normandie
- 38 Magali DELLA CORTE, Orléans Métropole
- 39 Lenny CARTIER, Somme Numérique
- 40 Didier MARION, Mairie d'Arles
- 41 Christophe LE BIVIC, Syndicat Mixte Gironde Numérique
- 42 Ludovic BAYLE, Syndicat Mixte Numérian
- 43 François RAYNAUD, Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue
- 44 Juliette KURTZMANN, Territoires Numériques BFC
- 45 Pierre JARRET, Ligue de l'enseignement- Fédération de l'Aisne

- 46 Patrick ABIVEN, APITECH
- 47 Joëlle BACONNIER, Advanced Prologue Innovation
- 48 Laurent SEGUIN, AFUL
- 49 Sophie LACROIX, ATREAL
- 50 Said BELAOUNI, Edissyum
- 51 Laurent SEGUIN, Entrouvert
- 52 Philippe HEMMEL, La Mouette
- 53 Philippe ALLART, Individuel
- 54 Christophe CAZIN, Individuel
- 55 Daniel COISSARD, Individuel
- 56 Christophe DUBREUIL, Individuel
- 57 François ELIE, Individuel
- 58 Hervé GROS, Individuel
- 59 Pierre JARRET, individuel
- 60 Marie-Jo KOPP-CASTINEL, Individuel
- 61 Pascal KUCZYNSKI, Individuel
- 62 Jean-François MORFIN, Individuel
- 63 Jean PEYRATOUT, Individuel
- 64 Béatrice PRADILLON, Individuel
- 65 Armand STEIGER, Individuel
- 66 Patrick SYLVESTRE, Individuel
- 67 Franz-Albert VAN DEN BUSSCHE, Individuel
- 68 Jacques CHAMPAIN, Conseil Départemental des Deux-Sèvres

ANNEXE 1 bis : Liste des membres représentés

- 1 Association pour l'informatisation des Communes de la Région d'Issoire, pouvoir en blanc remis à Ludovic BAYLE, SM Numérian
- 2 CCAS de Perpignan, pouvoir en blanc remis à Armand STEIGER, Mairie de Savigny/Orge
- 3 Centre de Gestion de l'Isère, pouvoir en blanc remis à Stéphanie CAUSSE, Centre de Gestion de Haute-Garonne
- 4 Centre de Gestion de Lozère, pouvoir en blanc remis à Didier GALLAND, Communauté d'Agglomération du Puy en Velay
- 5 Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, pouvoir en blanc remis à Didier GALLAND, Communauté d'Agglomération du Puy en Velay
- 6 Communauté d'Agglomération SICOVAL, pouvoir en blanc remis à Jean-Paul BONNEAUD, Clermont Auvergne Métropole
- 7 Conseil Départemental de l'Orne, pouvoir en blanc remis à Stéphane CLERCQ, Conseil départemental des Pyrénées Orientales
- 8 Conseil Départemental de Loire Atlantique, pouvoir en blanc remis à Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- 9 Conseil Régional des Hautes-Alpes, donne pouvoir à JP CHIRON, CR Nouvelle-Aquitaine
- 10 Ville d'Eybens, pouvoir en blanc remis à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint-Martin d'Uriage
- 11 Ville de Leucate, donne pouvoir à Jean-Claude HUSSON, Ville de Saint Arnoult en Yvelines
- 12 Ville de Liancourt Saint-Pierre, donne pouvoir à François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 13 Ville de Loupershouse, pouvoir en blanc remis à Didier MARION, Ville d'Arles
- 14 Ville de Bollène, donne pouvoir à François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 15 Ville de Caubiac, pouvoir en blanc remis à Didier MARION, Ville d'Arles
- 16 Ville de Clichy sous Bois, pouvoir en blanc remis à Didier MARION, Ville d'Arles
- 17 Ville de Noves, pouvoir en blanc remis à Didier MARION, Ville d'Arles
- 18 Ville de Saint Hilaire du Harcouët, donne pouvoir à Jean-Claude HUSSON, Ville de Saint Arnoult en Yvelines

- 19 Ville de Vienne, donne pouvoir à Jean-Claude HUSSON, Ville de Saint Arnoult en Yvelines
- 20 Ville de Villenave d'Ornon, donne pouvoir à Jean-Claude HUSSON, Ville de Saint Arnoult en Yvelines
- 21 SDIS de l'Ain, donne pouvoir à Mathieu GAVET, Conseil Départemental de l'Ain
- 22 SDIS de Meurthe-et-Moselle, pouvoir en blanc remis à Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- 23 SDIS du Jura, donne pouvoir à Stéphane CLERCQ, Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
- 24 SOLURIS, pouvoir en blanc remis à Cédric MACAUD, e-Collectivités Vendée
- 25 Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues, pouvoir en blanc remis à Juliette KURTZMANN, Territoires Numériques BFC
- 26 Syndicat Forestier Diebling, pouvoir en blanc remis à Richard MORO, COGITIS
- 27 Syndicat Aménagement et Entretien Sevron Solnan, pouvoir blanc en remis à Juliette KURTZMANN, Territoires Numériques BFC
- 28 Manche Numérique, pouvoir en blanc remis à Juliette KURTZMANN, Territoires Numériques BFC
- 29 AMZEN, pouvoir en blanc remis à Laurent SEGUIN, ENTROUVERT
- 30 Info Com Services, pouvoir en blanc remis à Said BELAOUNI, Edyssium
- 31 Libriciel Scop, pouvoir en blanc remis à Sophie LACROIX, ATREAL
- 32 PLOSS Auvergne Rhône Alpes, donne pouvoir à Philippe HEMMEL, Association La Mouette
- 33 Agence Française Informatique, pouvoir en blanc remis à Laurent SEGUIN, ENTROUVERT
- 34 EducOOo, donne pouvoir à Pierre JARRET, Ligue Enseignement, Fédération de l'Aisne
- 35 Louis COSTEPLANE, donne pouvoir à François ELIE, individu
- 36 GUIGUE Charlotte, donne pouvoir à Pascal KUCZYNSKI, individu
- 37 Fabio PASQUALINI, pouvoir en blanc remis à Béatrice PRADILLON, individu
- 38 Maëlic PHILIPPOT, donne pouvoir à Béatrice PRADILLON, individu
- 39 Isabelle VERGELY, pouvoir en blanc remis à Béatrice PRADILLON, individu
- 40 Ville de Gières, donne pouvoir à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint-Martin d'Uriage
- 41 CCAS de Savigny sur Orge, donne pouvoir à Armand STEIGER, Ville de Savigny sur Orge

ANNEXE 1 ter : Liste des correspondants invités

- | | | | |
|---|--|---|--------------------------|
| 1 | Vincent LAMBERT, Cabinet comptable LAMBERT | 2 | Nicolas CARILLIER, KPMG |
| 3 | Marie-Hélène BRU-DURE, PAU Agglomération | 4 | Laetitia BOYER, ADULLACT |
| 5 | Bastien GUERRY, DINUM | | |